

C. ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

CONTEXTE

L'alternance travail-études permet aux étudiants d'acquérir au cours de leurs études une expérience de travail reliée à leur formation.

Il semble que l'alternance travail-études permette de faciliter la transition entre l'école et le monde du travail.

Il importe que l'expérience de l'alternance travail-études dans l'industrie s'apparente au programme d'études en cours.

Il faudrait pouvoir garantir une expérience de qualité dans le milieu du travail et, par ailleurs, élaborer avec les employeurs et les autorités scolaires des mécanismes susceptibles de garantir des expériences pertinentes et de qualité.

QUESTIONS

Faudrait-il examiner les propositions d'alternance travail-études pour s'assurer de leur pertinence en égard au programme d'études?

Faudrait-il limiter, comme c'est le cas actuellement, l'appui à l'élaboration, aux coûts des programmes?

L'appui fédéral devrait-il se poursuivre ou se limiter à quatre années tout en allant décroissant?